

Schweizerische Arbeitsgemeinschaft für die Berggebiete (SAB)
Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)
Gruppo svizzero per le regioni di montagna (SAB)
Gruppa svizera per las regiuns da muntogna (SAB)

3001 Bern / Seilerstrasse 4 / Postfach / Tel. 031/ 382 10 10 / Fax 031/ 382 10 16
www.sab.ch info@sab.ch Postkonto 50-6480-3



Communiqué de presse no 1168

Berne, 2 septembre 2019

De bonnes infrastructures : un investissement pour l'avenir

L'entretien et le renouvellement d'infrastructures, comme les réseaux d'eau potable, les routes ou les salles de gymnastique, constituent d'énormes défis pour les communes de montagnes et de l'espace rural. Le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB) demande ainsi que le Conseil fédéral développe des solutions, en collaboration avec les cantons et les communes.

Actuellement, la Suisse ne dispose pas d'une vue d'ensemble, mise à jour périodiquement, quant à la valeur et à l'état de ses infrastructures. Rien que pour l'approvisionnement en eau potable, il faudrait investir environ 110 milliards de francs pour assurer le renouvellement des infrastructures dédiées à cet effet. Dans le cas de l'évacuation des eaux usées, la valeur de remplacement est estimée à quelque 120 milliards de francs. Afin de maintenir en état ces infrastructures, des investissements annuels d'environ 4 milliards de francs seraient donc nécessaires. De nombreuses communes de montagne ne peuvent pas financer elles-mêmes ces tâches et doivent souvent demander l'aide d'organisations donatrices, telles que l'Aide Suisse aux Montagnards ou au Parrainage pour les communes de montagne. Cette réalité est inquiétante, car il s'agit de tâches souveraines et tous les habitants de ce pays devraient avoir accès à des services comparables.

Augmentation des besoins d'investissements dans les régions de montagnes

Dans le cadre de la rencontre organisée par le Groupement suisse pour les régions de montagnes (SAB), il a été question de déterminer quelles étaient les perspectives pour les infrastructures communales. Alex Bukowiecki, directeur de l'Association suisse pour les infrastructures communales, a souligné que les dépenses d'entretien et de renouvellement des infrastructures vont continuer à augmenter. Le vieillissement des infrastructures, la croissance démographique, les exigences croissantes au niveau touristique, ainsi que les conséquences du changement climatique sont autant de facteurs influençant cette thématique. Il est donc urgent d'agir. Les communes doivent gérer leurs infrastructures dans le cadre d'une approche stratégique et planifier leurs besoins d'investissement pour les années à venir.

Promouvoir les échanges d'expériences

Le changement climatique est l'un des facteurs qui entraînera une augmentation des coûts, en particulier dans le domaine de la gestion de l'eau. La hausse des températures et des périodes de sécheresse plus longues impliquent des investissements supplémentaires, non seulement du côté des communes, mais aussi pour l'agriculture. Sans eau en quantité suffisante, il n'est pas possible d'assurer des activités comme l'élevage. Daniel Mettler, conseiller agricole auprès d'Agridea, a relevé qu'il existait de très grandes différences régionales, quant à la gestion des périodes de sécheresse. Par exemple, le Valais possède une longue tradition dans le domaine de l'irrigation, alors que pour d'autres cela constitue un nouveau défi, notamment dans les Préalpes et en Suisse orientale. Des échanges d'expériences, aux niveaux intercommunal et intercantonal, sont donc nécessaires.

De nouvelles formes de financement ont fait leurs preuves

Les voies de transport font aussi partie des infrastructures. Pour Laurent Favre, membre du Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel, il est essentiel que toutes les régions du pays disposent d'un bon accès aux transports. Car il faut que chacune d'entre elles bénéficie des mêmes opportunités de développement. Dans ce cadre, Laurent Favre est convaincu que la création des deux fonds d'infrastructure - le FORTA pour la route et le FIF pour le rail - a permis de mettre en place des solutions durables et exploitables sur le long terme. Cependant, en raison des conséquences du changement climatique, les voies de transport sont de plus en plus exposées aux risques naturels. Les besoins d'investissement ne cessent d'augmenter. Selon Laurent Favre, il serait donc intéressant d'envisager d'utiliser une partie de la taxe sur le CO2 pour mieux protéger les voies de transport.

Infrastructures numériques - les autoroutes du 21^{ème} siècle

Outre l'accès routier et ferroviaire, l'infrastructure numérique prend de plus en plus d'importance. La disponibilité de réseaux performants, que ça soit avec de la fibre optique ou des technologies de radiocommunication, devient quasiment indispensable. Tout le monde parle actuellement d'étendre le réseau 5G. Dans sa présentation, Markus van Heijningen de Swisscom, a démontré les possibilités techniques offertes par la 5G et comment Swisscom entend fournir cette technologie à environ 90% de la population, d'ici fin 2019. Pour sa part, le SAB estime que les outils numériques représentent un énorme potentiel. C'est pourquoi le SAB s'efforce, tant au niveau national qu'international, d'accélérer l'expansion des réseaux de communication à haut débit. Ce n'est que de cette façon que des approches comme les villages intelligents, les espaces de travail en commun, les véhicules autonomes, etc. pourront être utilisés efficacement.

Un programme national de recherche est nécessaire

En conclusion, Thomas Egger, directeur du SAB, a souligné que la Confédération devait se pencher le plus rapidement possible sur la question des infrastructures au sein des régions montagnes et rurales. La première étape serait d'évaluer, de manière systématique, la valeur et les futurs besoins d'investissement en la matière. Un programme national de recherche pourrait par exemple être lancé à cet effet. Dans un deuxième temps, des solutions de financement devront être élaborées, avec les cantons et les communes. Les fonds destinés à la péréquation financière ne sont pas suffisants. De plus, ils sont affectés à d'autres tâches. Quant à la politique régionale de la Confédération, financée à hauteur de 30 millions de francs par an, elle ne constitue pas non plus une solution. Car la nouvelle

politique régionale, entrée en vigueur en 2008, poursuit d'autres buts et l'enveloppe prévue à cet effet est trop faible. Il est donc nécessaire de disposer de nouvelles sources de financement. Dans le contexte économique actuel, caractérisé par des taux d'intérêt négatifs, il serait intéressant d'envisager des partenariats public-privé, en collaboration avec les banques et les compagnies d'assurance.

Informations complémentaires :

- Thomas Egger, Directeur du SAB et Conseiller national, Tél. 079 429 12 55